



La France et une compétitivité accrue de son transport aérien en ligne de mire

Le 13 Mai 2019, un événement important a été organisé à Paris en présence des acteurs principaux du secteur aérien français, politiciens, médias, et ce dans le but de poursuivre les efforts en matière de compétitivité déjà au centre des débats lors des Assises du Transport Aérien récemment clôturées. L'événement a également servi à lancer les Indicateurs de Compétitivité Réglementaire du Transport Aérien pour la France.

IATA en collaboration avec le [Board of Airlines Representatives](#) (BAR France) et la [Fédération Nationale de l'Aviation Marchande](#) (FNAM) a organisé un événement (à [l'Intercontinental Paris – Le Grand Hôtel](#)) dans le but de rassembler les acteurs principaux du secteur dont les efforts collectifs seront nécessaires si la France souhaite accroître la compétitivité de son transport aérien.

De par sa taille, son pouvoir économique, sa géographie lui conférant un statut de hub et de passage pour les vols en provenance et en direction de l'Europe mais également internes au Continent, le pays occupe une place prépondérante dans l'aviation européenne. Mais pas seulement ! [La France est toujours la première destination touristique mondiale](#) et aura tous les yeux rivés sur elle lorsqu'elle organisera la [Coupe de Monde de Rugby en 2023](#) puis les [Jeux Olympiques d'été en 2024](#).

[Le nombre de passagers au niveau mondial pourrait doubler lors des 2 prochaines décennies](#). La France devrait alors connaître une hausse de 59% entre 2017 et 2037, se traduisant par 1,6 millions d'emplois et 158,8 milliards d'euros de PIB (contre respectivement 1,1 millions et 100,1 milliards en 2017).

Toutefois, afin de matérialiser ces chiffres, certaines conditions doivent être respectées. C'est avec cet objectif d'aider les pays à concrétiser les multiples bénéfices que l'aviation peut apporter que l'IATA a créé les Indicateurs de Compétitivité Réglementaires du Transport Aérien*, un rapport permettant d'évaluer l'environnement réglementaire de différents pays et d'analyser la manière dont les gouvernements facilitent ou freinent la croissance du secteur du transport aérien par le biais de leur réglementation. L'indice mesure la compétitivité réglementaire du transport aérien d'un pays donné et offre un instantané permettant d'identifier les lacunes éventuelles en matière d'application des meilleures pratiques internationales. Ce résultat aide à établir des lignes directrices visant à construire un environnement réglementaire plus efficace et à accélérer le développement économique du transport aérien.

Pour Rafael Schwartzman, *Regional Vice President Europe* de l'IATA : « La France doit assumer son rôle de leader et agir proactivement afin d'assurer la compétitivité de son secteur aérien. Cet événement organisé

avec le soutien du BAR France et de la FNAM est le premier événement majeur depuis [la clôture des Assises du Transport Aérien](#) par Mme Elisabeth Borne, Ministre des Transports. Il marque également le point de départ d'une route devant nous mener au renforcement et au développement de la compétitivité du secteur aérien, et ce malgré les nombreux défis comme les coûts d'infrastructure, l'efficacité du contrôle aérien -particulièrement le besoin d'avancer sur une [French ATM Strategy](#) (stratégie de l'espace aérien)- et la qualité de la réglementation. »

Selon Rober Chad, Area Manager France, Belgique, Pays-Bas de l'IATA : « Travailler en étroite collaboration avec les autres associations, les compagnies aériennes comme [Air France-KLM](#), les aéroports, fabricants, l'aviation civile, les pouvoirs politiques et le reste des acteurs du marché est le seul moyen pour la France de maintenir sa position de leadership dans l'aviation. Les événements comme celui-ci et le [Paris Air Forum](#) organisé par [La Tribune](#) et [Aéroports de Paris](#) (ADP) sont d'excellentes preuves que nous ne ménagerons pas nos efforts afin d'assurer que le secteur se développe, et plus important encore, qu'il se développe de façon durable. »

*Les [Indicateurs de Compétitivité Réglementaires du Transport Aérien pour la France](#) ont été publiés le 13 mai 2019



Brian Pearce, Chief Economist de IATA, présente Les Indicateurs de Compétitivité Réglementaires du Transport Aérien pour la France



De gauche à droite : Jean-Pierre Sauvage (Président du BAR France), Rafael Schwartzman (RVP Europe IATA), Alain Battisti (Président de la FNAM)